

Métiers de l'Électricité et de l'Énergie | Chargé d'Affaire pour les Installations Électriques (CAIE)

Bac+3 Parcours chargé d'affaires pour les installations électriques

RNCP 40033 | date d'enregistrement 20-12-2024

LIEU DE FORMATION | DATE

ISTRES | Pôle Formation UIMM Sud | Rentrée en septembre
chaque année

Mise à jour mars 2025

MÉTIER

Le titulaire de la licence Pro Métiers de l'électricité et de l'énergie peut exercer les différents métiers suivants : chargé d'affaires en électricité ou en génie climatique et énergétique, chargé d'études, chargé d'opérations de maintenance, conducteur de travaux bureaux d'études, chef de chantier, responsable d'un service technique (éclairage public ou réseau d'énergie), coordinateur technique en systèmes électriques.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, les apprenants seront capables de :

- Utiliser les outils numériques de référence
- Exploiter des données à des fins d'analyse
- S'exprimer et communiquer à l'oral, à l'écrit, et dans au moins une langue étrangère
- Se positionner vis à vis d'un champ professionnel
- Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle
- Réaliser un diagnostic et/ou d'un audit pour apporter des conseils
- Concevoir et contrôler une installation de distribution / production électrique dans le respect de la réglementation
- Gérer des installations électriques (production locale, distribution, consommation) en veillant à l'efficacité énergétique

SECTEURS CONCERNÉS : Entreprise de production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné

DURÉE ET ORGANISATION

Durée : 12 mois | 455 heures de formation par an. **Alternance** : 3 semaines en entreprise | 1 semaine en centre de formation. Une partie de la formation peut être réalisée en distanciel. Durée et alternance indicatives et ajustables en fonction des besoins de l'entreprise et des prérequis de l'apprenant.

ADMISSION

PUBLIC

Étudiants bac+2 Salariés (Possibilité Parcours par la Validation des Acquis Professionnels VAP85).

PRÉ-REQUIS D'ENTRÉE EN FORMATION

Le parcours de formation est validé après un positionnement du candidat qui doit être titulaire d'un Titre de niveau V (BAC +2) :

- BTS Electrotechnique, Systèmes Electroniques, Maintenance des Systèmes de Production, Assistant Technique d'Ingénieur, CIRA, CRSA ou tous autres BTS industriel
- Un DUT Génie Electrique et Informatique Industrielle, Génie thermique et énergie, mesures physiques

CONTACT

Imane Garba
04 42 11 37 94
garba@cfaiprovence.com

- L2 Sciences et Technologies

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Modalités Dossier d'inscription, entretien individuel de positionnement, signature d'un contrat avec une entreprise.

Délais d'accès En fonction de la date de signature du contrat ou convention de formation.

Parcours adaptés Adaptation possible du parcours selon les prérequis.

Handicap Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (Etude de l'intégration avec le référent handicap du centre). Nous avons obtenu ce badge numérique qui valorise notre engagement en faveur de l'inclusion et de l'égalité des chances : [**NOUS DÉVELOPPONS EN CONTINU LA POLITIQUE D'ACCESSIBILITÉ DE NOS FORMATIONS**](#)

PROGRAMME

- Utiliser les outils numériques de référence
- Exploiter des données à des fins d'analyse
- S'exprimer et communiquer à l'oral, à l'écrit, et dans au moins une langue étrangère
- Se positionner vis-à-vis d'un champ professionnel
- Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle
- Réaliser un diagnostic et un audit sur une installation électrique pour apporter des conseils
- Concevoir et contrôler une installation de distribution / production électrique dans le respect de la réglementation
- Gérer des installations électriques (production locale, distribution, consommation) en veillant à l'efficacité énergétique

COÛT

Formation prise en charge par l'entreprise d'accueil et rémunérée pour le candidat (selon type de contrat)

VALIDATION

LICENCE PROFESSIONNELLE Métier de l'électricité et de l'énergie. Parcours Chargé d'Affaires pour les Installations Électriques.

Attestation des acquis de la formation. Attestation de fin de formation.

Résultats aux examens 2024

Istres | CFAI PROVENCE : **100%**

MODALITÉS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques Formation en présentiel et/ou distanciel avec alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques pour ancrer les apprentissages. **Moyens pédagogiques** Salles de formation équipées et plateaux techniques adaptés et aménagés d'équipements spécifiques. **Équipe pédagogique** Formateurs experts titulaires au minimum d'un BAC+2/+4 et/ou d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine, professionnels du métier, responsable de formation, direction de centre, conseiller en formation, référent handicap, équipe administrative.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET D'EXAMEN

UIMM

PÔLE FORMATION
SUD

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR

CONTACT

Imane Garba

04 42 11 37 94

garba@cfaiprovence.com

- Obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20 dans les UA et une moyenne générale supérieur ou égale à 10/20.
- Le projet tuteuré ainsi que le stage en entreprise sont évalués sur un mémoire et une soutenance.
- Possibilité de valider 1 ou plusieurs blocs de compétences.

Certification délivrée par le CNAM.

POURSUITE D'ÉTUDES & DÉBOUCHÉS

- Master électrique | Écoles d'ingénieur (industrie électrique ; ingénieur généraliste) | Écoles de commerce

Exemples de métiers : Coordinateur technique ou d'affaire | Responsable de planification et du suivi de la sous-traitance électrique | Chargé d'études et de réalisation des systèmes et des installations électriques (distribution d'énergie, système automatisé de production, sécurité incendie et anti-intrusion)

Insertion : Données non communiquées à ce jour.

UIMM

PÔLE FORMATION
SUD

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR

Page 3/3